

Présents : M. AUBRIL, M. MAUDUIT, M. LEGRAIN (délégué suppléant de M. ÉLIE), M. DE RUSSÉ, M. POIRIER, M. PIQUOT, M. JOURDAIN (délégué suppléant de M. SURIRAY), M. PIEL, MME LEROUX, M. BEAUDOUIN, M. GRISON, M. DZIERWA, M. MIGNOT, MME CUDORGE, M. PARÉ, M. OURSEL, M. CORDIER, MME HAMELIN, M. BAEYAERT, M. GONZALEZ, M. DESHAYES, M. BATAILLE, M. HERFORT, M. GRIEU, M. LELANDAIS, M. LESIEUR, MME GIRARDIN, M. CAUCHOIS, MME MALHERBE, M. GUÉRAULT, M. VACHER, M. TURPIN, M. GOSSELIN, M. GALLET, M. YCRE, M. DE LA CROUÉE, M. GODEREAUX, M. MERCIER, MME SEGUIN, M. PELLERIN, M. DOYÈRE, M. BOISGONTIER, M. GONDOUIN, M. DECOURTY, M. DESCRETTES, M. CAFFIAUX, M. BROISIN-DOUTAZ, M. FRÈRE (délégué suppléant de M. D'HALLUIN), M. LEHÉRICY, MME DE FACCIO, M. BAUDOUIN, M. SOULBIEU, M. TARGAT (délégué suppléant de M. HIEAUX).

Excusés : M. BLIN, M. GREFFET (pouvoir à M. AUBRIL), M. DURAND, M. HOMMET (pouvoir à M. TURPIN), M. GARNIER, M. LANGLET, M. GRAVEZ, M. AUZOUX.

M. AUBRIL accueille les délégués communautaires et procède à l'appel. Il prononce ensuite quelques mots d'introduction. Il fait part des difficultés rencontrées concernant le dossier « Friche Marc » et de la nécessité de supprimer de l'ordre du jour deux délibérations.

M. AUBRIL demande l'accord des membres du Conseil Communautaire pour ajouter la délibération concernant la convention de passage sur la Zone d'Activité du Rondel à l'ordre du jour.

Les membres du Conseil Communautaire valident cette proposition.

M. DESCRETTES est désigné secrétaire de séance.

1. Validation du Compte Rendu du Conseil Communautaire du 24 avril 2006

Le Compte Rendu est validé.

2. Validation du rapport de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées du 17 mai 2006 et des ajustements des Attributions de compensation

Rapporteur : M. Daniel DESHAYES

M. AUBRIL rappelle qu'il était nécessaire de réunir à nouveau la CECT et qu'une délibération validant le rapport à l'unanimité permettrait de ne pas passer dans chacun des Conseils Municipaux.

M. DESHAYES présente le rapport validé le 17 mai dernier et les choix faits par les membres de la CECT.

M. DESHAYES procède à la lecture de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

3. Projet de Zone d'Aménagement Concerté – Signature Mandat d'Etude

Rapporteur : M. PIQUOT

M. PIQUOT présente le dossier.

M. LEHERICY fait remarquer que M. BLIN est nommé Président dans la convention, il conviendra de rectifier cette erreur.

M. PIQUOT procède à la lecture de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

4. Zone d'Activité du Rondel – Projet d'acquisition d'un terrain par la Société SAM LABIGNE EQUIPEMENT – Modification de la surface

Rapporteur : M. AUBRIL

M. AUBRIL explique pourquoi cette délibération est à modifier et procède à la lecture de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

5. Zone d'Activité de la Vallée (Lisieux) - Projet d'acquisition d'un terrain par la SARL CCTA

Rapporteur : M. TURPIN

M. AUBRIL explique pourquoi cette délibération est à modifier.
M. TURPIN procède à la lecture de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

6. Zone d'Activité de la Vallée (Lisieux) - Projet d'acquisition d'un terrain de 2 000 m² par la SCI La Petite Rivière

Rapporteur : M. TURPIN

M. TURPIN procède à la lecture de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

7. Travaux d'Aménagement des Zones de la Galoterie – Briqueterie 2 – Grand Clos – Attribution des lots

Rapporteur : M. MERCIER

M. AUBRIL demande à M. MERCIER de présenter le dossier en l'absence de M. LANGLET.
M. MERCIER présente le dossier et procède à la lecture de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

8. Zone d'Activité de l'Espérance – Travaux de réaménagement de la Voie parallèle à la RN13

Rapporteur : M. AUBRIL

M. AUBRIL présente le dossier et explique les aménagements prévus. Il donne ensuite lecture de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

9. Zone d'Activité de l'Espérance – Demande de subvention au titre de la Dotation de Développement Rural 2006

Rapporteur : M. AUBRIL

M. AUBRIL présente le dossier, donne ensuite lecture de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

10. Zone d'Activité de la Briqueterie 2 – Alimentation Basse Tension Centre de Contrôle Technique – Signature d'une convention de passage

Rapporteur : M. BROISIN DOUTAZ

M. AUBRIL explique que trois délibérations sont à prendre concernant les conventions de passage dans le cadre des travaux des Zones d'Activité.
M. BROISIN DOUTAZ présente le dossier et donne ensuite lecture de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

11. Zone d'Activité de Glatigny – Alimentation Basse Tension Lotissement des Bosquets – Signature d'une convention de passage

Rapporteur : M. BROISIN DOUTAZ

M. BROISIN DOUTAZ présente la seconde convention, donne ensuite lecture de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

12. Zone d'Activité du Rondel – Alimentation électrique – Signature d'une convention de passage

Rapporteur : M. AUBRIL

M. AUBRIL présente la troisième convention, donne ensuite lecture de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

13. Friche Marc – Droit de Préemption par la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge – Suivi de la procédure

Rapporteur : Bernard AUBRIL

M. AUBRIL rappelle que cette délibération est annulée

14. Zone de la Galoterie – Friche Marc – Acquisition d'un terrain de 20 451 m² auprès de la SCI du Plateau Saint-Jacques

Rapporteur : Bernard AUBRIL

M. AUBRIL rappelle que cette délibération est annulée

15. Modification du tableau des effectifs – Exercice 2006 – Création de postes

Rapporteur : Dominique de FACCIO

Mme de FACCIO explique les modifications à apporter au Tableau des Effectifs suite aux promotions internes et aux avancements. Elle donne ensuite lecture de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

16. Convention de Mise à disposition du personnel entre les communes membres et la Communauté de Communes – Approbation - Autorisation de signature

Rapporteur : Dominique de FACCIO

M. AUBRIL rappelle les conventions ayant été passées au début de l'activité de la Communauté de Communes.

Mme de FACCIO présente les conventions et précise les modifications apportées. Elle donne ensuite lecture de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

17. Révision des Tarifs des services publics de la Communauté de Communes

Rapporteur : Jean-Paul SOULBIEU

M. AUBRIL donne quelques explications concernant les tarifs proposés pour l'ENMD à la demande de M. AUZOUX.

M. SOULBIEU demande si M. LEHERICY a des précisions à apporter.

M. LEHERICY indique que les tarifs ont été augmentés suivant le coût de la vie.

M. SOULBIEU donne ensuite lecture de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

18. Délégation au Président

Rapporteur : Jean-Paul SOULBIEU

M. SOULBIEU présente le dossier et donne lecture de la délibération qui est adoptée avec une abstention de M. AUBRIL.

19. Exonérations TEOM – Suspension de l'exonération

Rapporteur : Didier MAUDUIT

M. MAUDUIT présente le dossier.

M. FRÈRE indique que certaines personnes sont déjà exonérées.

M. MAUDUIT indique que cette délibération annulera la possibilité qu'offre la loi de bénéficier de l'exonération.

M. MERCIER demande si les habitants peuvent exiger le ramassage de leur déchets à moins de 200 mètres de leur habitation ?

M. MAUDUIT répond que non.

M. TARGAT demande si chaque commune doit délibérer.

M. AUBRIL rappelle que la compétence ayant été transférée, seul le Conseil Communautaire doit délibérer.

M. MAUDUIT donne ensuite lecture de la délibération qui est adoptée avec une voix Contre : M. MERCIER.

M. GODEREAUX revient sur le point n°12 de l'ordre du jour et demande qui a décidé de passer une convention de passage avec le SDEC.

M. AUBRIL explique que cette question a été traitée par la Commission Développement Economique.

M. TARGAT précise que l'intervention du SDEC est régie par le statut de la commune. Dans le cas présent seul le SDEC est habilité à travailler sur la Zone d'Activité.

La séance est levée à 21h45.

M. AUBRIL interroge les communes pour l'organisation des concerts dans le cadre de la Fête de la Musique. Il reste en effet deux concerts à programmer.

M. LESIEUR, M. GUÉRAULT et M. MAUDUIT sont intéressés et vont vérifier la disponibilité d'un lieu pour accueillir un concert.

M. MAUDUIT informe les Délégués Communautaires d'une manifestation ayant lieu dans sa commune ce week end.